

# Deux opérations sur l'immobilier et les actions à dividende prioritaire

**Casino a apporté à sa filiale foncière, Mercialys, pour 334 millions d'euros d'actifs. Le groupe va en outre convertir les actions à dividende prioritaire en actions ordinaires avec une prime de 22,6 %.**

Du grain à moudre. Fidèle à sa réputation, Jean-Charles Naouri en a donné hier aux analystes et aux actionnaires de Casino, avec l'annonce de deux opérations, l'une sur l'immobilier et l'autre sur la structure actionnariale. Rappelant la cession pour près de 2 milliards d'euros d'actifs immobiliers depuis 2005 et l'introduction en Bourse réussie de la foncière Mercialys, le PDG du groupe a répondu à la question qu'il a lui-même posée : « *Comment poursuivre cette stratégie de monétisation de la valeur de notre patrimoine immobilier dans un contexte plus difficile ?* » En valorisant le programme de projets de promotion de centres commerciaux développés par Casino, et les surfaces de vente et de réserve d'hypermarchés.

Le distributeur a ainsi annoncé l'apport à sa filiale d'un portefeuille d'actifs d'une valeur de 334 millions d'euros, dont 15.000 mètres carrés pris sur la surface de 10 hypermarchés, rémunérés par la création d'actions nouvelles Mercialys, portant la participation de sa maison mère de 59,7 % à 66,1 %. Afin de repasser sous la barre des 60 %, comme le veut la réglementation sur les sociétés immobilières cotées, Casino va distribuer à ses actionnaires 1 action Mercialys pour 8 actions détenues, sa participation repassant alors à 50,4 %.

Par ailleurs, le patron du groupe a détaillé une « *opération attendue depuis assez longtemps* », à savoir la conversion des actions à dividende prioritaire en actions ordinaires sur la base d'une parité de conversion de 6 AO pour 7 ADP, soit une prime de 16,3 % en moyenne sur un mois au 3 mars et de 22,6 % sur trois mois du cours de l'action ADP. Celle-ci a gagné hier 2,27 %, à 41,42 euros.